

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Pertuis (84)**  
35 rue Voltaire  
84120 Pertuis

**AVIS DE MARCHÉ  
FOURNITURES****Pouvoir adjudicateur**

Ville de Pertuis (84)  
Service des marchés publics  
84120 Pertuis  
Tel : +33 490790274. Fax : +33 490792179. E-mail : mp@mairie-pertuis.fr  
Adresse internet : [https://marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

**Objet du marché**

2025/18 Remplacement du praticable de gymnastique de la salle d'agrès - Complexe sportif Verdun Est

**Caractéristiques**

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

**Durée du marché**

La durée du marché se confond avec le délai d'exécution des prestations de 5 jours ouvrés.

Les prestations devront être réalisées de préférence avant le 31 décembre 2025. A défaut, elles devront impérativement être réalisées au plus tard le 28 février 2026.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service.

**Modalités d'attribution**

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Critères de sélection**

- 1 - Prix des prestations 40%
- 2 - Valeur technique 60%

**Date limite**

Date de clôture : Vendredi 28 novembre 2025 - 16:00

**Autres informations**

Les prestations objet du présent marché sont susceptibles de faire l'objet de financements européens.

Financement sur le budget communal, paiement selon les règles de la comptabilité publique.  
Envoi des factures via CHORUS : <https://communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr> - N° identifiant : 21840089300010

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire. Cependant, en cas de groupement conjoint, le mandataire est impérativement solidaire de chaque membre.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://marche-securises.fr>

Signature électronique au format PADES.

Application du principe "Dites-le nous une fois".

Une visite sur site est obligatoire. L'offre du candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.  
Les visites des lieux se tiendront le jeudi 13 novembre 2025 à 10h et le jeudi 20 novembre 2025 à 10h.

**Date d'envoi du présent avis**

04 novembre 2025